

Partenariat triangulaire Maroc-France-Afrique

Rabat et Paris renforcent leur coopération économique et financière

Le Maroc et la France renforcent leur coopération économique et financière à l'occasion de la tenue, les 20 et 21 mai 2015 à Paris, d'un Forum de partenariat stratégique. Initiée par Maroc Export, la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France, cette rencontre devrait permettre aux entreprises des deux pays de nouer des partenariats commerciaux, technologiques et industriels et de prospector de nouvelles pistes en matière de coopération triangulaire Maroc-France-Afrique.

Les liens profonds d'amitié et de confiance qui unissent le Maroc et la France se confirment jour après jour, quelques mois après la rencontre historique entre S.M. le Roi Mohammed VI et le Président François Hollande, le 9 février à Paris. Rencontre qui a mis fin à une année de brouille diplomatique. Aujourd'hui, les deux pays affichent leur optimisme quant à un renforcement accéléré de leur partenariat stratégique. La douzième rencontre de haut niveau, qui se tiendra début juin à Paris, constitue une opportunité pour définir une feuille de route bilatérale à suivre durant les années à venir.

En attendant, les deux partenaires tiennent, les 20 et 21 mai 2015 à Paris, un Forum économique en vue de permettre aux entreprises des deux pays de nouer des partenariats commerciaux, technologiques et industriels et de prospector de nouvelles pistes en matière de coopération triangulaire Maroc-France-Afrique. Cette manifestation rassemblera des dirigeants d'entreprises marocaines et françaises, ainsi que de hauts responsables des principales institutions économiques des deux pays. Le Forum Maroc-France accueillera un «Village Experts» où des spécialistes pourront répondre aux questions des participants concernant différentes problématiques liées au financement, au juridique, à l'immobilier, au transport, à la logistique...

En marge des rencontres B to B pro-

grammées, plusieurs conférences thématiques et ateliers sectoriels seront animés par des experts des deux pays, avec la contribution des différents partenaires institutionnels du Forum. Selon les organisateurs, le Forum, qui a pour objectif d'encourager la coopération franco-marocaine à destination des marchés africains, promet de débattre des opportunités que présentent plusieurs secteurs qui pourraient intéresser aussi bien les entreprises marocaines que celles françaises, dont l'industrie pharmaceutique, la parapharmacie, la chimie, l'aéronautique, l'industrie cosmétique, la mécanique, le textile ou encore la gestion, le recyclage et la valorisation des déchets.

Afin de dynamiser les relations économiques entre les deux pays et de mettre en avant le potentiel du Maroc comme hub pour l'Afrique, Maroc Export et la CFCIM sélectionneront près de 80 entreprises marocaines susceptibles de nouer des partenariats avec des entreprises françaises dans des domaines stratégiques, notamment l'agriculture et l'agroalimentaire, le BTP et les infrastructures, l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, les technologies de l'information, la santé, l'environnement et le développement durable. Pour ce faire, elles seront mises en relation avec quelque 200 dirigeants d'entreprises françaises identifiées par les organisateurs. Les responsables français ont souvent affirmé que les pe-



Le Maroc et la France tiennent, les 20 et 21 mai 2015 leur Forum économique à la Bourse de commerce de Paris.

En marge des rencontres B to B programmées, plusieurs conférences thématiques et ateliers sectoriels seront animés par des experts.

tites et moyennes entreprises (PME) adhérant au Mouvement des entreprises de France (Medef) manifestent un grand intérêt pour développer leurs affaires au Maroc. Dans ce sens, les deux pays ont signé, en avril dernier à Rabat, deux conventions d'un montant d'environ 43 millions d'euros visant la promotion des PME.

La première convention, qui concerne un montant de 26 millions d'euros, est relative au Fonds de garantie français pour les projets d'acquisition du matériel français par les PME marocaines ou de développement de coentreprises franco-marocaines. La deuxième convention, portant sur un montant de près de 17 millions d'euros, concerne le transfert du Fonds de garantie de la restructuration financière au Fonds de garantie PME. Il faut dire que l'Hexagone s'affirme ainsi comme le tremplin vers l'Europe pour les entreprises marocaines. ■

El Mahjoub Rouane